



# Programme de formation

## Accompagnement individuel à la rédaction d'un rapport activité

15/04/2026

Prix INTER : à partir de 0,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 6 heures

Public : tout fonctionnaire présentant sa candidature à la promotion de grade ou de corps

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Néanmoins, pour faciliter le bon déroulement de l'accompagnement, il sera nécessaire que chaque participant ait au préalable constitué un dossier contenant :

Ses diplômes de formation initiale ;

Ses attestations de stage ;

Un CV ;

Une collection de tous documents pouvant aider à expliquer son parcours professionnel (fiches de poste, organigrammes, attestations d'emplois, fiches d'évaluation, lettres de félicitations, etc...) ;

Quelques dossiers particuliers qui pourraient justifier l'expérience ou des compétences acquises (maquettes, affiches, travaux particuliers, etc.).

### Objectifs :

Savoir préciser son parcours professionnel, son niveau de qualification ;

Savoir décrire ses différentes activités et les compétences détenues ;

Savoir renseigner le lecteur sur l'adéquation des fonctions et compétences de l'agent avec la promotion visée ;

Cerner les objectifs et les exigences du jury.

### Programme :

Cet accompagnement individuel est conçu pour aider chaque agent à transformer son expérience professionnelle en un rapport d'activité clair, structuré et convaincant.

Il est composé de deux rendez-vous de trois heures chacun.

Au-delà d'un simple exercice rédactionnel, il s'agit de mettre en lumière un parcours, de valoriser des compétences réelles, de démontrer une progression et de faire apparaître avec précision l'adéquation entre les fonctions exercées et la promotion visée.

Grâce à une méthode personnalisée, concrète et immédiatement opérationnelle, l'agent repart avec une trame solide, des formulations percutantes et une lecture plus stratégique des attentes du jury. Un temps de travail ciblé pour gagner en clarté, en confiance et en impact.

À l'issue de l'accompagnement, l'agent dispose :

- d'une vision claire des attentes du jury ;

# Programme de formation

- d'un plan de rapport structuré ;
- d'arguments ciblés pour valoriser son expérience ;
- d'éléments rédactionnels directement réutilisables pour finaliser son rapport d'activité.

## Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

## Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;  
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en codéveloppement pour la résolution de problèmes et des médias variés ;  
Apprentissage interactif au cours de discussions et ateliers pratiques.

## Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection  
Codéveloppement du rapport  
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

## Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.

La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

## Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).